



Ézanville, le 13 septembre 2012

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

Jeudi 20 septembre 2012 à 20H30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 4 juin 2012.

AFFAIRES GENERALES

1 - Modification des statuts de la C.C.O.P.F. – Compétence « Bruit » - Extension de l'intérêt communautaire.

FINANCES

2 - Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre pour la création du Complexe du Pré carré – Partie construction de bâtiments vestiaires et tribunes couvertes.

3 - Autorisation permanente de poursuites donnée au comptable.

RESSOURCES HUMAINES

4 - Créations d'emplois.

5 - Indemnité spécifique de service des techniciens territoriaux.

6 - Complément indemnitaire – Prime de service et de rendement.

FETES ET CEREMONIES

7 - Droits de place – Brocante 2012.

PATRIMOINE

8 - Inventaire communal – Matériel déclassé.

9 - Règlement intérieur destiné à assurer le bon usage d'occupation des immeubles communaux.

URBANISME

10 – Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Alain BOURGEOIS
Maire d'Ézanville
Vice Président de la C.C.O.P.F.
Chevalier de l'Ordre National du Mérite